

## BRUIT

### **Le bruit impacte moins d'habitants à Nantes qu'à Toulouse par exemple**

Les plans de gêne sonore établis pour chaque aéroport donnent le nombre de logements directement impactés, pouvant bénéficier d'aides à l'insonorisation :

Nantes-Atlantique : 1750 logements (environ 5000 personnes)

Toulouse : 20 200 logements (environ 56 000 personnes)

### **Le bruit diminue autour de Nantes Atlantique**

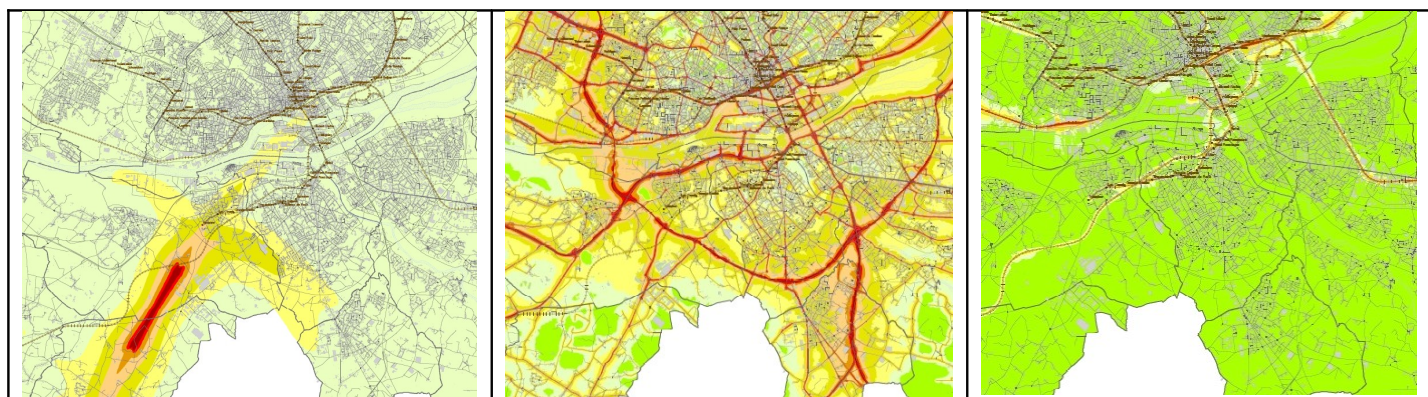
Les avions sont de moins en moins bruyants. Les plus anciens, les plus bruyants, sont retirés au fur et à mesure du renouvellement des flottes.

Le Plan d'Exposition au Bruit de 2003 tablait sur 110 000 mouvements d'avions en 2010. En 2011, il est d'environ 65 000 (45 000 mouvements commerciaux et environ 20 000 non commerciaux). On remplit davantage les avions. Le nombre de voyageurs augmente mais pas la « nuisance sonore » !

**Le bruit impacte bien davantage des habitants de communes proches de l'aéroport**, notamment Bouguenais et Saint Aignan de Grandlieu, que des habitants du centre ville de Nantes où le bruit provient de bien d'autres sources. Pourtant les partisans du projet de nouvel aéroport mettent en avant le bruit sur Nantes (en espérant mobiliser beaucoup de monde ?

**Cartes de bruit observé de jour** (moyenne annuelle) en 2008 publiées sur le site de Nantes métropole

[http://www.nantesmetropole.fr/medias/fichier/nantes\\_metropole\\_\\_1209377430656.pdf](http://www.nantesmetropole.fr/medias/fichier/nantes_metropole__1209377430656.pdf)



Bruit aérien

Bruit routier

Bruit ferroviaire

Pour les habitants directement impactés par le bruit aérien, les nuisances se concentrent sur les WE de grands départs (vacances, WE prolongés).

### **Il existe des solutions pour réduire ces nuisances.**

- Dés maintenant :
  - o **Arrêt des vols de nuit** (23h-6h) comme cela se fait dans beaucoup d'aéroports. Demande jamais soutenue par ceux qui ont l'air si soucieux de la qualité de vie des habitants de l'agglomération...
  - o **Descente en continu par le nord**, qui permettrait de diminuer sensiblement le bruit, et aussi la consommation de kérosène, l'avion « planant » en quelque sorte jusqu'à son arrivée. Tous les aéroports doivent mettre en application cette nouvelle procédure. A Nantes, on l'a mise en place d'abord pour l'arrivée par le Sud... et non pas pour les atterrissages par le nord, les plus pénalisants !
- Dans plusieurs années si il y a une forte augmentation du nombre de mouvements d'avions :

- **Mise en réseau d'aéroports proches pour les vols vacances** (Nantes, Angers, Rennes)
- **Nouvelle piste transversale, Est-Ouest pour remplacer l'actuelle**

« La structure technique des avions, leur motorisation de moins en moins sonore (**-70% de bruit depuis 40 ans dont -50% ces 10 dernières années**) et la réduction d'émissions en CO2 (-40% en 30 ans avec pour objectif de réduire encore ces émissions de 50% d'ici 2020) laissent envisager encore de beaux potentiels tant en performance qu'en sécurité environnementale pour les biens et les personnes »

**European Regions Airline Association « Aviation & The environment – The Facts**

**Voir aussi la fiche technique n° 2 : les populations survolées**